

Vous déclarez avoir pris connaissance et acceptez les présentes conditions générales de vente avant la passation de votre commande.
La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

ARTICLE 1 - IDENTIFICATION

SARL DJOOMBALAND
Maner Kerelo - 29170 Fouesnant
SIRET 79453307500014
RCS Quimper B 794 533 075
Capital social 10.000,00 EURO

ARTICLE 2 - OBJET

Les présentes Conditions Générales détaillent les droits et obligations de la société DJOOMBALAND et de son client dans le cadre de la vente d'une prestation pour l'organisation d'anniversaires ou plus généralement d'événements dans le parc DJOOMBALAND. Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions

ARTICLE 3 – RESERVATION ET PAIEMENT

Les conditions tarifaires s'appliquent aux groupes d'enfants âgés de 3 à 12ans. Toutes nos formules comprennent une condition d'un minimum de 6 à 9 enfants payants selon la formule choisie. En dessous du nombre minimum, l'organisation de l'anniversaire est possible. Néanmoins, celle-ci sera facturée pour le forfait d'enfant minimum prévu dans la formule. L'organisation de l'anniversaire est possible pour au maximum 14 enfants. Toute réservation doit être effectuée par mail (en scannant le formulaire de réservation) ou directement au parc. La confirmation de réservation envoyée par mail devra être conservée par le client et présentée le jour de l'anniversaire. Le versement d'arrhes, d'un montant de 50% du total de la prestation, bloque une réservation d'anniversaire. D'éventuelles modifications peuvent être apportées avant le règlement du solde de la prestation. Celle-ci doit être soldée dans son intégralité au plus tard 7 jours avant la date fixée. Pour cela, le client peut, soit venir au parc, soit envoyer un chèque par courrier. Si le client possède une adresse e-mail, DJOOMBA LAND envoie après toute réservation un e-mail de confirmation de commande. La mise à l'encaissement du chèque s'effectue à la date d'enregistrement de la commande. Dans le cas d'un paiement par chèque, le règlement doit parvenir à DJOOMBA LAND, au plus tard, sept jours avant la date de la prestation. Si le délai de sept jours expire sans que la prestation soit intégralement payée, l'anniversaire est alors automatiquement annulé et le client perd ses arrhes.

Le solde est exigible le jour de l'anniversaire, au départ ou à l'arrivée du parent accompagnant. Les chèques bancaires sont acceptés uniquement pour les arrhes.

Les modes de paiements acceptés sont les suivants : espèces, cartes bleues, chèques vacances.

ARTICLE 4 - EXECUTION DE LA PRESTATION

La prestation est réalisée à la date fixée, selon les conditions définies lors du règlement du solde de l'anniversaire. Il est important de noter que le nombre d'enfants détermine le choix et la capacité d'une cabane anniversaire. En cas de modification du nombre d'enfants lors du solde la prestation, DJOOMBALAND ne peut garantir que la cabane réservée initialement lors de la réservation soit adéquate en cas de changement du nombre d'invités. DJOOMBA LAND s'engage à faire tout son possible afin de pouvoir gérer ces éventuelles modifications. Chaque enfant présent à l'anniversaire fait partie de l'effectif global. Attention à la présence des frères et sœurs de votre enfant ou des invités. Celle-ci sera également facturée au même titre que les enfants « officiellement invités ».

TOUS LES ENFANTS ASSIS A TABLE, JOUANT ET/OU CONSOMMANT DU GATEAU VOUS SERONT FACTURES. Le règlement peut être fait par CB, chèque vacances ou espèces.

ARTICLE 5 - MODIFICATION

Les demandes de modifications de date d'anniversaire doivent être effectuées par téléphone ou par mail au parc. Aucune modification ne pourra être prise en compte dans un délai inférieur à J-3 Toutes modifications est possible sous réserve des dates et créneaux horaires disponibles.

L'acompte versé lors de la réservation sera retenu comme base de facturation.

ARTICLE 6 - CONFIRMATION

Contactez DJOOMBA LAND 72 heures avant la date de l'anniversaire.

Nous vous demandons de nous confirmer 3 jours avant, le nombre de participants à l'anniversaire et de nous avertir si vous souhaitez ajouter des options de dernière minute telles que :

pop-corn à volonté - 1 € par enfant

Déco de table à thème 3 € par enfant

Pochette surprise 2.5 € par enfant

Champomy et/ou sodas à volonté 1,5 € par enfant

Gâteau de boulangerie 15€

Si vous déclenchez le répondeur, laissez nous un message nous en prendrons connaissance et ferons le nécessaire !

Cette confirmation peut également être faite par mail à l'adresse suivante: djoombaland@gmail.com

ARTICLE 7 - RESPONSABILITES

La prestation anniversaire n'est pas organisée dans le cadre d'un service de garderie, les enfants demeurent donc sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. DJOOMBA LAND ne peut donc garder des enfants sans la présence d'un adulte au minimum dans le cadre d'une prestation anniversaire. Pour le bon déroulement de votre prestation nous vous recommandons la présence de deux adultes minimum et de 4 au maximum.

ARTICLE 8 - DROIT DE RÉTRACTATION

Vous disposez d'un délai de sept jours francs à compter de la réception de votre confirmation de commande pour exercer votre droit de rétractation auprès de la société DJOOMBA LAND, sans avoir à justifier de motifs, ni à payer de pénalité. Toutefois, le droit de rétractation ne peut être exercé sept jours avant le jour de la prestation. Vous pouvez exercer votre droit de rétractation en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

DJOOMBALAND – zone de Maner ker elo 29170 FOUESNANT

ARTICLE 9- SERVICE CLIENTÈLE

Pour toute question concernant l'exécution des présentes, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante :

DJOOMBALAND – zone de Maner ker elo 29170 FOUESNANT

ARTICLE 10 : INFORMATIQUES ET LIBERTE

Les informations recueillies lors de l'achat de ce contrat sont nécessaires à la réalisation des services et à la gestion de nos relations commerciales. Elles sont destinées à DJOOMBA LAND, et aux sociétés permettant la réalisation de ceux-ci. Le client autorise la société DJOOMBA LAND à utiliser ses coordonnées et notamment son adresse e-mail pour lui communiquer des offres commerciales et/ou communiquer à d'autres entreprises les données le concernant. À défaut, le client notifiera à la société DJOOMBA LAND son refus de voir ses données utilisées et/ou communiquées, par courrier recommandé avec accusé de réception précisant ses coordonnées complètes. Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :

DJOOMBA LAND – zone de Maner ker elo 29170 FOUESNANT

ARTICLE 11 – FORCE MAJEUR

La Direction de la société DJOOMBA LAND se réserve le droit d'annuler toute réservation si des événements de force majeure ou de cas fortuits, l'y contraignent, tels que, et sans que cette liste soit exhaustive : incendie, dégâts des eaux, impossibilité d'accès...

Dans une telle hypothèse, DJOOMBA LAND peut proposer une autre date dans la limite des disponibilités.

ARTICLE 12 – ASSURANCES

DJOOMBALAND décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et, en particulier, incendie et/ou vol, susceptibles d'atteindre les effets, objets ou matériels apportés par les visiteurs. Le parent accompagnant est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un des enfants présents pourrait causer à l'occasion de sa présence dans le Parc.

ARTICLE 13 - RÉCLAMATION

Toute réclamation doit être adressée par courrier, au plus tard 8 jours après la date de l'anniversaire.

ARTICLE 14 - LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

A défaut de règlement amiable, les différends seront portés devant les tribunaux compétents : tribunaux de commerce de QUIMPER.